

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20250731_P_103
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : CYCLE DE L'EAU

Objet : Signature d'un acte spécial de sous-traitance pour les travaux d'assainissement et d'eau potable 2024 sur la commune de Saint-Didier en Velay en faveur de l'entreprise Borne TP et de l'entreprise Orea industrie

Le Président,

N° 20250731_P_103

Décide

De signer un acte spécial de sous-traitance au marché :

OBJET

- Mandataire du marché : **BORNE TRAVAUX PUBLICS**

Pour les travaux d'assainissement et d'eau potable 2024 sur la commune de Saint-Didier en Velay

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Chemisage de réseau**

D'un montant maximum de

- **122 578.34 € HT**

L'entreprise sous-traitante désignée :

**OREA INDUSTRIE
3 RUE JACQUES MONOD
69 320 FEYZIN**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Aucun exemplaire unique de l'acte d'engagement ou de certificat de cessibilité concernant le marché n'a été délivré.

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 31 juillet 2025,

AR Prefecture

043-244301131-20250731-20250731_P_103-AU
Reçu le 09/09/2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

